



## On se moque de nous ! Le 1<sup>er</sup> mars 2010

La CNAM souhaite mettre en place un accompagnement des sorties précoces par les sages-femmes libérales.

*D'après une étude de la DREES, les femmes considèrent le suivi de la grossesse de bonne qualité. En revanche, elles se sentent moins bien suivies/aidées après l'accouchement*

- *La durée moyenne de séjour pour l'accouchement a tendance à diminuer*
- *Orientation proposée : Accompagner le retour à domicile par les SF libérales*
  - *Objectifs*
    - *Améliorer la qualité de la prise en charge de la femme post-accouchement*
    - *Diminuer le recours à l'hospitalisation à domicile*
    - *assurer la continuité ville-hôpital en accompagnant la patiente à faible risque dès sa sortie de maternité à J3 notamment par la mise en place d'un service de retour à domicile dans le cadre d'un partenariat associant sages-femmes, établissements, CPAM en tenant compte du libre choix de la patiente*
    - *Développer le lien maternité/SF libérales afin que la prise en charge par la SF soit favorisée*
    - *Poursuivre les actions de communication en direction des assurés pour préciser le rôle et les interventions de la sage-femme libérale dans le système de périnatalité*

« Extrait du document d'introduction à la négociation produit par la CNAM »

Comment peut-on accepter cette manière de faire ? Alors que des négociations très difficiles ont lieu, la CNAM, qui souhaite aller vite, est en train de mettre en place des expérimentations, pire encore de les présenter dans les CPAM sans accord préalable des syndicats. Ces méthodes sont intolérables.

D'autre part, il nous semble que l'assurance maladie souhaite à travers les sorties précoces permettre des économies. Si économie il y a, les sages-femmes libérales doivent en bénéficier.



## On se moque de nous ! Le 1<sup>ier</sup> mars 2010

La philosophie du projet est intéressante, et permet de souligner une insatisfaction des patientes à laquelle notre profession doit répondre, mais pas à n'importe quel prix. Si évolution il doit y avoir, une revalorisation des honoraires également.

Avenir Sage-Femme défend donc **une revalorisation globale de la lettre- clé SF a 3,20 euros, clé gelée depuis 2002. Et une consultation C unique à 20 euros. Nous demandons à la CNAM de stopper les réunions d'informations tant qu'aucun accord n'a été signé, faisant suite à de nouvelles négociations.**

Enfin, nous demandons aux sages-femmes libérales de boycotter les réunions d'informations et surtout l'expérimentation.

En pleine période électorale, la CNAM souhaite essayer un mouvement important. Orientation vers laquelle nous allons si aucun compromis n'est trouvé.

Pour Avenir Sage-Femme  
Vincent Cicero  
Président